

VŒUX AUX ASSOCIATIONS ET AUX CORPS CONSTITUÉS

Discours du Maire – Jean ESPILONDO

Jeudi 19 janvier 2012, 18 h30

Espace de l'Océan - ANGLET

Monsieur le Sous-Préfet,
Monsieur le Député-Maire,
Monsieur le Consul,
Mesdames, Messieurs les Maires,
Mesdames, Messieurs les conseillers Régionaux,
Mesdames, Messieurs les conseillers Généraux,
Mesdames, Messieurs les Adjointes et Conseillers Municipaux,
Mesdames, Messieurs représentant les autorités Civiles et Militaires,
Mesdames, Messieurs les dirigeants associatifs,
Mesdames, Messieurs, Chers Anglois,

Bienvenue à l'Espace de l'Océan où nous organisons cette traditionnelle cérémonie des vœux depuis l'année dernière.

Ce n'est pas un rituel obligé ou un simple cérémonial protocolaire. C'est un important moment d'échange et de convivialité entre toutes les forces vives, économiques, administratives et associatives, qui font vivre Anglet, et cela en présence des élus, des autorités civiles et militaires.

2012, Mesdames et Messieurs, sera une année décisive. Certes, les échéances électorales vont marquer les semaines à venir, mais je veux surtout évoquer ici la crise grave qui frappe notre pays.

Cette crise, nous la connaissons. Elle est systémique et globale.

Une crise du système, car c'est l'aboutissement d'une dégradation morale, écologique, sociale et économique qui va en s'accroissant depuis 10 ans. Les chiffres poignants du chômage en sont la plus triste concrétisation.

Une crise globale, car aucun secteur socioprofessionnel n'est épargné, mis à part quelques rares privilégiés.

L'époque est dure pour les personnes et les ménages fragiles, mais elle est également difficile :

- pour les classes moyennes, à leur tour frappées par le coût de la vie et la baisse chronique de leur pouvoir d'achat,
- pour les chefs d'entreprise, dont les carnets de commande se remplissent de plus en plus difficilement,
- pour les commerçants qui, pâtissent du ralentissement de la consommation,
- pour les jeunes à la recherche d'un avenir...

Les collectivités territoriales ne sont en rien responsables de la crise. Bien au contraire, elles visent par leur action à en diminuer les effets néfastes. En dépit, et à cause du désengagement de l'Etat, elles ont de fait un rôle accru à jouer :

- Elles ne représentent que 10% de la dette nationale ;
- Elles réalisent 70% de l'investissement public dans le pays ;
- Elles améliorent les conditions et le cadre de vie de nos concitoyens.

Anglet y prend sa part. Nous assumons nos responsabilités en continuité de notre programme de 2008 : « Anglet pour tous ».

Oui, Mesdames et Messieurs,

Dès notre prise de fonction, nous sommes partis d'un principe fondamental : la gestion financière d'une ville n'est pas qu'un simple exercice comptable. Elle est le levier indispensable de l'action.

Du tableau très éclairant que vient de brosser Monsieur le Directeur Général des Services, je veux retenir deux indicateurs significatifs de notre bonne santé financière.

Puisqu'il est fortement question d'endettement ces temps-ci, je veux rappeler que notre dette par habitant est de 40% inférieure à celle des communes de même importance. Notre seule capacité d'autofinancement permettrait un désendettement total en moins de trois ans, perspective que beaucoup de communes nous envient.

La Chambre Régionale des Comptes, dont nul ne peut contester l'indépendance et l'impartialité, a souligné dans son dernier rapport notre bonne santé budgétaire. Nos finances sont solides. Elles le resteront car nous continuerons d'appliquer notre méthode de gestion qui a porté ses fruits.

C'est ainsi que nous mettons en œuvre, en toute sérénité, notre programme d'investissements, qui permettra enfin de hisser Anglet à sa juste place et surtout d'assurer toutes ses missions de service public, conformément à son statut de ville de 40 000 habitants.

Dans le même temps, nous avons défendu avec pugnacité nos dossiers : l'Etat, le Conseil régional d'Aquitaine, le Conseil général des Pyrénées Atlantiques et l'Agglomération nous ont fait confiance. Ils savent que les projets pour lesquels nous les sollicitons sont raisonnables, indispensables, fiables et qu'ils seront menés à bien.

Deux d'entre eux ; l'un ayant abouti et l'autre étant prêt au départ ; sont exemplaires : la patinoire et la salle culturelle qui sont respectivement subventionnées à 47% et 53%.

En cette période de crise, tous ces investissements répondent aussi à une autre finalité. Il est essentiel que les collectivités continuent à investir pour irriguer l'économie et soutenir l'emploi. Derrière ces investissements, ce sont des emplois créés ou préservés, ce sont des salaires qui participent à leur tour à la dynamique économique, et plus précisément à la consommation, plus puissant moteur de la croissance.

Comme vous l'a rappelé Mr le Directeur Général des Services, ce résultat est obtenu grâce à une gestion rigoureuse de nos dépenses de fonctionnement, couplée à un effort fiscal modéré qui tient compte des capacités contributives de chacun puisque nous appliquons des dégrèvements : 20% sur la valeur locative moyenne des résidences principales ; 10% pour chacune des deux premières personnes à charge du foyer, et 15% pour les suivantes ; et enfin, 10% pour les personnes handicapées et invalides.

Cet effort de gestion sera poursuivi et amplifié. Aujourd'hui, cela vaut la peine d'être dit et redit, tous nos projets d'investissements sont financés et ce bon équilibre budgétaire sera maintenu durablement.

Depuis notre arrivée en 2008, nous avons beaucoup œuvré pour Anglet.

Nous avons pris conscience des mutations qui s'annonçaient, des insuffisances et des retards qu'il nous fallait combler. Aujourd'hui, en 2012, chacun peut se rendre compte de la tâche réalisée.

Conformément à nos engagements, c'est en faveur de la solidarité que nous avons d'abord agi.

C'est un fait : la précarité gagne du terrain. Les conditions de vie se détériorent. Il est de plus en plus difficile et coûteux de se loger et de se soigner, surtout pour les personnes âgées dépendantes. Pour nous, la solidarité n'est pas une formule creuse. Ainsi avons-nous mené à bien une action sociale conséquente à destination de ceux qui connaissent de plus en plus de difficultés.

Première nécessité : faciliter le quotidien.

Nous avons instauré un système de gratuité des transports en commun pour les personnes en difficulté et les retraités. Nous avons aussi inauguré au relais de la solidarité une épicerie sociale. Ses premières semaines de fonctionnement permettent hélas d'affirmer qu'elle répondait à un besoin réel. Enfin, grâce à l'appui et à la compréhension du Conseil général, nous avons pu créer un Pôle de la solidarité qui, en mutualisant nos équipements, va simplifier, faciliter et accélérer les démarches. Il sera inauguré très prochainement.

Deuxième priorité : répondre à l'enjeu fondamental du vieillissement de la population.

Bien vieillir à Anglet, parmi les siens, sera demain plus facile :

- par la création au Maharin d'une Maison de retraite publique de 88 lits, et d'un centre d'accueil de jour de 20 places pour malades d'Alzheimer,
- par l'arrivée à Houndarou du Centre de Soins de Suite et de Réadaptation (UGECAM), de 50 lits.

Ainsi, c'est grâce à la solidité de notre politique en matière de dépendance qu'une institution aussi reconnue que John Bost a choisi notre ville pour implanter son Centre d'accueil et de soin de 50 lits pour personnes souffrant de handicap psychique. Elle va s'installer à La Futaie, si chère à Robert Lagareste à qui je souhaite un prompt rétablissement.

L'ensemble de ces projets générera près de 200 emplois.

Troisième priorité : le logement.

Le logement et la ressource foncière ne peuvent être soumis aux seules lois du marché. Laisser faire, ce serait avaliser cette ségrégation de fait qui exclut de notre ville les jeunes Anglois et ceux qui connaissent des difficultés sociales. Avec ce paradoxe que je répète : Anglet a gagné 4000 habitants en 10 ans, tout en perdant 500 élèves dans ses écoles primaires. Dans ce domaine également, nous avons inversé la tendance. Les résultats de la rentrée scolaire 2011 sont encourageants.

Depuis 2008, 935 logements locatifs sociaux et 195 en accession sociale à la propriété ont été programmés. Ce sont donc plus de 1000 foyers d'Anglois, souvent des familles avec des enfants en bas-âge, qui pourront trouver enfin un logement dans leur ville sans avoir à dépenser la moitié de leurs revenus dans leur loyer.

Une partie du retard accumulé depuis 10 ans a été rattrapé. Cet effort sera maintenu.

Je me permettrai à ce stade une courte digression sur les jeunes familles. La création de la Crèche Maylis de Menditte dès le début de notre mandat, qui a augmenté de 10% notre capacité d'accueil pour la petite enfance, a marqué symboliquement notre volonté de garder notre jeunesse et nos forces vives.

Ces résultats en matière de logement sont le fruit d'une politique rationnelle et réfléchie d'Urbanisme durable et solidaire, dans la lignée des objectifs fixés par le Grenelle 2 de l'environnement. J'en retiendrais une double priorité : lutter contre le recul des espaces naturels et le tout-voiture. Les contester, c'est faire une faute contre l'avenir.

Vous connaissez nos deux projets emblématiques en la matière :

- L'éco-quartier du Maharin réhabilite un site naturel exceptionnel, hélas dégradé et laissé à l'abandon. 280 logements, de haute qualité environnementale, et pour tous, seront construits dans un parc restauré de 6,5 hectares.
- Le long de l'Avenue de Bayonne, sur cet axe tombé en déshérence, nous allons créer près de 480 logements, le long d'un ruisseau restauré, au cœur d'espaces verts, avec des jeux pour enfants, des terrasses de café... dans un espace remodelé pour devenir la troisième grande place publique d'Anglet : la place Bernain. C'est notre projet « Cœur de ville – Cœur d'agglo ».

Le 2 janvier dernier, le rapport d'enquête publique a confirmé la pertinence et la légitimité de ce projet en donnant un avis favorable, sans aucune réserve ni recommandation. Au-delà du droit, le commissaire-enquêteur souligne dans son rapport « le caractère d'utilité publique indéniable » du projet.

Cette qualité de ville que nous recherchons, nous la construisons aussi en réhabilitant les places publiques. Elles sont par excellence des lieux d'échange et de rencontre, a fortiori dans une ville qui s'est construite par ses quartiers.

La place de la Bécasse, qui s'est enfin ouverte au public, va devenir le cœur dynamique de Blancpignon. Elle sera inaugurée en juin.

La place des 5 Cantons est importante pour Anglet. Elle est à la fois un lieu de vie, un pôle commercial et la porte d'entrée vers le Ma e Pignada. Sa réhabilitation en cours va lui permettre d'assumer plus efficacement ces trois fonctions.

Enfin, le sud de notre littoral est très prisé. Les abords du VVF, ses falaises et l'esplanade qui le surplombe doivent être magnifiés. L'opération « Un balcon sur la mer » en fera un lieu de vie et de convivialité, au bénéfice de tous les Anglois et bien d'autres. Elle achèvera la réhabilitation de l'ensemble du littoral anglois, de La Barre à la Pointe St Martin.

Tous ces projets entraînent des chantiers, qui sont pour nos administrés une source de gêne et d'irritation. C'est l'inévitable contrepartie de la modernisation. Nous nous efforçons d'en limiter la durée et l'impact.

Puisque l'on parle des choses qui fâchent, vous savez également combien il peut être compliqué de gérer, d'entretenir et d'aménager 142 km de voirie communale, résultat d'un urbanisme subi. La tâche est ardue. Ce n'est pas le plus spectaculaire des investissements, mais sachez que depuis 2008, forts d'un budget qui a été triplé, nous avons refait intégralement 15 km de trottoirs et repris près de 13km de revêtements.

Si l'on ajoute à ces chiffres l'aménagement prochain d'une piste cyclable entre les 5 Cantons et la Mairie, on mesure bien l'importance de l'effort en cours pour améliorer tous les modes de circulation, qu'elle soit motorisée, cycliste ou pédestre.

Evidemment, les personnes à mobilité réduite ont-elles aussi bénéficié d'équipements adaptés à leur accessibilité aux bâtiments et espaces publics.

Cette mobilité que nous facilitons, pour tous, au sein d'Anglet, nous l'inscrivons dans la perspective d'un développement durable. Les succès de la Navette Océane et des Prêts gratuits de vélos, mis en place depuis 2009, en sont les symboles.

Le fil conducteur de l'ensemble de ces initiatives est l'Agenda 21. Dès notre arrivée aux affaires, nous avons travaillé activement à déterminer ses champs d'application. Si bien qu'Anglet, en février dernier, a été la première ville des Pyrénées Atlantiques à se doter d'un tel outil. Une mesure exemplaire : l'objectif de diminuer de 20% notre consommation énergétique, ce qui inévitablement, au-delà du bilan carbone amélioré, aura une forte répercussion budgétaire.

Mesdames et Messieurs,

Une ville n'est pas une structure figée. Tout cadre urbain doit évoluer pour répondre aux nouveaux impératifs économiques, sociaux et écologiques. L'immobilisme conduirait au déclin. L'action municipale concertée doit mener à bien la rénovation urbaine qui s'impose à Anglet.

Cette rénovation passe par la révision du Plan Local d'Urbanisme. La société évolue. Le PLU doit suivre ce mouvement, et répondre aux enjeux multiples de notre époque. Quels sont-ils ?

- Accueillir et loger nos enfants et les nouveaux Anglois ;
- Réaliser l'unité authentique et dynamique de l'espace urbain et de l'espace naturel, en réintégrant la nature et la notion de paysages au cœur de notre urbanisme.

Ainsi, nous avons le devoir de limiter l'étalement urbain, d'ouvrir des respirations, de conserver et favoriser l'aspect fleuri et arboré de nos quartiers... Dans le futur PLU, notre environnement ne sera plus considéré comme une réserve foncière mais comme un patrimoine à valoriser.

Ce travail minutieux, entamé en 2008, nous le menons en concertation avec les associations concernées. Dans ce cadre, dans les 18 derniers mois, nous avons tenu 21 séances de travail et réunions publiques sur les sujets d'urbanisme.

Après l'action solidaire et la rénovation urbaine, le troisième axe qui fera Anglet pour tous, c'est le « vivre ensemble ». Pourquoi ? Parce que notre société est menacée d'éclatement par un individualisme exacerbé. L'action municipale doit renforcer le lien social.

Les associations en sont un des piliers.

Notre ville est riche d'une très forte vitalité associative. C'est une tradition angloise. Que ce soit dans le domaine du sport, de la culture, des loisirs, de l'entraide ou de la santé, je sais apprécier quotidiennement le rôle essentiel de nos 150 associations.

En ces temps de crise, elles sont le contrepoids le plus efficace à l'individualisme et au repli sur soi. Au moment où les repères de la vie collective s'estompent, les valeurs du monde associatif, qui ne sont pas celles de la société marchande, défendent la gratuité, l'engagement, la générosité et la solidarité.

J'aime ces valeurs. Vous aider est pour moi une obligation citoyenne. Cette aide se présente sous deux formes :

- d'abord par des subventions conséquentes. En 2011, 1,9M€ y ont été consacrés. Depuis le début du mandat, ce montant a globalement été augmenté de plus de 30% ;
- puis par des moyens matériels, notamment par la mise à disposition de locaux équipés, dont le nombre et la surface seront sensiblement augmentés grâce à la Maison pour tous agrandie et au tout nouveau Sémaphore de la Bécasse.

Anglet est une ville éminemment sportive.

J'en veux pour preuve le nombre de clubs - je ne peux tous les citer - et la richesse de notre équipement. Ainsi, du dojo aux 6 stades, en passant par les multiples salles et gymnases... Quasiment toutes les disciplines sportives peuvent être pratiquées à Anglet.

Dans notre bilan, je pourrais évoquer la création du Gymnase du Redon, la piste d'athlétisme des 5 Cantons, le Gymnase du Pignada rénové, les vestiaires et locaux de Girouette, les travaux prévus à Hartz péan... mais la réalisation phare de 2011 demeure la rénovation de la Patinoire, inaugurée avec quel succès populaire le week-end dernier.

Au-delà des améliorations fonctionnelles et de la réussite architecturale, je tiens à saluer la performance environnementale : 28% d'économie d'énergie. Comme quoi, aucune réalisation n'échappe aux impératifs de notre agenda 21.

Je parlais à l'instant d'investissements indispensables. Songeons que c'est la seule patinoire du Grand Sud ouest, et qu'elle accueille plus de 130 000 visiteurs par an. Elle contribue ainsi à la renommée d'Anglet.

Anglet est riche d'une tradition humaniste. Je fais mien cet héritage car la culture est le chaînon indispensable du lien social : elle permet à l'homme de comprendre le monde dans lequel il vit.

Dans le domaine culturel, il ne suffit pas de promouvoir, il faut proposer et répondre aux attentes.

Que nous apprend une toute récente enquête publiée par un journal du soir ? Le nombre de français ayant une activité culturelle a doublé depuis les années 1970. On nous promettait un émiettement. C'est l'inverse qui s'est produit. Plus que jamais, notre société a besoin de connaître et de partager des émotions. Anglet n'y échappe pas.

Nous avons boosté la culture à Anglet, sous le triple signe de la découverte, de l'émergence et de l'effervescence.

Le Chapiteau-spectacle de Baroja a accueilli près de 10 000 visiteurs pour sa première saison. Le Jazz sur l'Herbe réunit chaque année sur les pelouses de Baroja 1 500 spectateurs. La Bibliothèque des plages a reçu plus de 6000 visites l'été dernier. Enfin, la Biennale d'art contemporain a connu cette année la consécration

avec l'exposition de deux de ses œuvres aux Tuileries dans le cadre de la Foire internationale d'art contemporain. Anglet devient une référence en matière de culture.

Mais toute politique culturelle ne peut jouer pleinement son rôle qu'en disposant d'outils performants et adaptés.

Les associations le savent, la salle culturelle et multifonctionnelle est cet outil indispensable. Ce sera l'épicentre entre plusieurs infrastructures (Baroja, Beatrix enea, Maison pour tous avec le nouvel espace dédié aux musiques amplifiées, bibliothèque et galerie Pompidou...). Au cœur d'Anglet, nous constituons un pôle citoyen unique qui trouvera naturellement sa place au sein de l'agglomération.

Je n'ai parlé jusqu'à maintenant que d'Anglet. Il est normal que le Maire parle de sa ville et explique la logique qui préside à ses réalisations. Mais, je n'oublie pas qu'Anglet fait partie, depuis l'origine, du district devenu CABAB et aujourd'hui ACBA.

Mr le Président, cher Jean, vous l'avez fait remarquer vous-même et je le confirme, Anglet est une ville totalement décomplexée. Elle est actrice du fonctionnement, du financement et des perspectives de l'agglomération.

Chère Marie-Jo, Cher Jean, Cher Didier, Cher Emmanuel,

Nous élaborons ensemble un projet communautaire, servi par une vision de l'agglomération, et dans lequel les communes peuvent trouver leurs comptes.

C'est dans cet état d'esprit que nous agissons dans deux domaines cruciaux : les déplacements avec la mise en place d'un transport en commun en site propre performant et innovant, puis le logement relancé par le Plan Local de l'Habitat.

C'est dans ce même état d'esprit que nous avons réussi l'intégration de Boucau et Bidart, le 1^{er} janvier 2011. Ce fut le prélude à un élargissement futur, dont il nous reste maintenant, toujours dans une volonté de concertation, à définir le périmètre pertinent.

Mesdames et Messieurs,

J'ai dressé ici un bilan non exhaustif des actions opérées.

Sans jamais perdre de vue l'objectif que nous nous sommes fixé, construire « Anglet pour tous », nous avons beaucoup œuvré pour notre cohésion, pour la qualité de vie et pour le lien social.

N'en déplaise aux polémistes, nous allons continuer à tracer ce sillon : il en va de l'intérêt général.

Dans un pays dont la société est de plus en plus atomisée, où la richesse produite par le travail collectif n'a jamais été aussi mal répartie, où la précarité ne cesse de gagner du terrain, où la culture est marchandisée, où l'enseignement ne répond plus à ses fonctions essentielles... il nous faut aujourd'hui retrouver les vertus de l'humanisme républicain : l'homme n'est ni un coût, ni une variable d'ajustement. Il est la seule valeur qui compte.

La crise sociale n'est pas une fatalité. Je crois à la volonté, à l'action et au travail. Ainsi, je fais mienne la devise d'Emmaus : « Ne pas subir, toujours agir ».

Non, ce n'est pas un hasard si je cite Emmaus.

Je vous en fais l'annonce ce soir : Emmaus international, qui regroupe 35 pays, a choisi de tenir ici même, en mars prochain, son congrès. Je crois qu'avec moi, tous les Anglois peuvent en être fiers. Dans le combat que nous menons aujourd'hui, ce choix a une haute valeur symbolique. C'est un encouragement à poursuivre notre action pour une solidarité vivante.

Mesdames et Messieurs, je vous adresse pour 2012 mes vœux chaleureux de bonheur, de santé et de réussite dans tous vos projets.
